



Conseil exécutif 2020-2021
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #5 - Hiver 2021
Vendredi le 12 février 2021
Format visioconférence Teams

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
■ : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
■ : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
— : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Émily Abud
Maxime Barrette-Bourque
Marie-Clarisse Berger
Thomas Blackburn-Boily
Dereck Dumont
Saïd Kassabie
Noémie Painchaud
Béatrice Petitclerc
Yan Simoneau
Arianne Tévis-Beauchamp

Observateur.rices:

Sarah Rebaïne

1. **Ouverture de la séance**
Arianne Tévis-Beauchamp déclare l'ouverture de la séance à 18h34.
2. **Désignation du praesidium**
Thomas Blackburn-Boily propose Arianne Tévis-Beauchamp à la présidence et Marie-Clarisse Berger au secrétariat.
Noémie Painchaud appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

**Thomas Blackburn propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
Dereck Dumont appuie.**

Thomas Blackburn-Boily : Je pensais que le point Droit de la santé avait été ajouté, je l'ajouterais en 6.1 en remplacement au comité droit de la famille et de la jeunesse qui deviendra 6.2.

Arianne Tévis-Beauchamp: Je vais enlever le point sondage, il est caduc.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption des procès-verbaux**

**Saïd Kassabie propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 2 février 2021.
Noémie Painchaud appuie.**

AU.

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

6.1. **Comité Droit de la santé - Nomination par intérim**

Thomas Blackburn-Boily : Le poste de responsable des premières années en droit de la santé est resté vacant, car la personne a quitté le programme. Le comité voulait quelqu'un par intérim. Le comité a fait une recommandation qui est en Annexe.

Thomas Blackburn-Boily propose un 30 secondes de lecture de l'annexe.

Saïd Kassabie propose de nommer par intérim Sarah Rebaïne au poste de responsable des premières années par intérim du Comité droit de la santé.

Béatrice Petitclerc appuie.

AU.

6.2. **Comité du droit de la famille et de la jeunesse - Avancement**

Saïd Kassabie : Comme vous avez vu dans le rapport on a fini de le faire, il est en annexe du PV. Le point sera traité en CA demain et un bon nombre de personnes sera là pour soutenir la création.

Emily Abud : On a eu 2 rencontres par les gens qui sont intéressés par le comité et on a vraiment des points à apporter au CA. Beaucoup de gens vont participer, j'espère vraiment avoir votre appui!

6.3. Évaluations des execs

Arianne Tévis-Beauchamp : Je voulais faire un suivi. Lundi max pour le dépôt. Est-ce que ce serait correct qu'on se voit pendant la relâche ou après la relâche?

De multiples hochements de têtes d'approbation sont effectués par les différents membres du Conseil exécutif.

Thomas Blackburn-Boily: C'était juste pour dire que j'aime mieux en présentiel pour les auto-évaluations donc plus au retour de la relâche.

Béatrice Petitclerc: Sarah si tu veux partir, tu peux! Ne te sens pas obligé de rester:) Sinon moi je peux avoir ma rencontre pendant la relâche cause *It's my birthday girl*.

6.4. Dossier - Choix des étudiant(e)s

Arianne Tévis-Beauchamp : On a publié le sondage cette semaine pour sonder le pouls des étudiant.es. Je peux laisser Max compléter. Mais pour les démarches qui s'en viennent, je veux qu'on maintienne la rencontre avec Me Gaulin prévue jeudi, je vais lui présenter le sondage. Maxime, Émile et moi on est sur le Conseil de Faculté et on voulait que ce point soit ajouté à la rencontre du 18 février pour voir ce que les gens sur le Conseil en pensent.

Maxime Barrette-Bourque : Merci Arianne, bravo tu as fait une belle job. Thomas, Dereck aussi! Beaucoup de réponses, mais un peu moins que le précédent sondage. On est pareil satisfaits. Hier, j'ai analysé les mesures et hier soir je vous ai envoyé ce qui ressortait le plus. Les gens qui ne sont pas en accord avec le décanat... En général, les étudiants ont l'impression que la Faculté ne prend pas de décision dans leurs intérêts ou encore pour des raisons de sécurité ou encore qu'ils n'ont pas le loisir de choisir. Sinon, les décisions du décanat ne sont pas constantes, il y a des changements plusieurs fois par session et c'est problématique. Sinon, le non-respect des mesures gouvernementales est un gros point, ça confirme ce qu'on voulait au départ. Sinon, il y a aussi des gens qui veulent plus de présentiel, mais c'est vraiment une minorité, sauf qu'on va le dire pareil.

Dereck Dumont : Dans le fond, c'est juste en prévision de la rencontre de la semaine prochaine avec le décanat. Est-ce qu'on devrait leur envoyer le sondage d'avance pour qu'ils se préparent?

Maxime Barrette-Bourque : Je préfère que oui, je veux jouer fair-play avec eux. C'est tout à notre avantage de leur montrer d'avance. Je crois que ce serait bon qu'on leur laisse aussi accès à la base de données. S'ils veulent aller en profondeur dans les commentaires, ce serait une bonne idée.

Saïd Kassabie : Peut-être juste repasser sur certains commentaires, car certains sont irrespectueux.

Arianne Tévis-Beauchamp : Si on envoie cette base de données-là, il faut juste s'assurer que ce sera confidentiel puisqu'on l'avait dit aux gens. On pourrait aussi faire un petit meeting pour avoir nos petites conclusions et mettre nos attentes par écrit.

Maxime Barette-Bourque : On ne devrait peut-être pas enlever de commentaires, mais caviarder les CIP.

Marie-Clarisse Berger : Le décanat sait-il que le processus est de leur montrer tous les commentaires?

Arianne Tévis-Beauchamp : J'ai écrit à Me Gaulin cette semaine, mais le décanat n'est pas au courant du sondage ni de ses résultats.

7. **Dossiers internes**

7.1. **Commission électorale - Composition**

Saïd Kassabie: Donc même si je ne suis pas sur la Commission électorale, c'est à partir de la première semaine de relâche. Je crois qu'il faudrait déjà former la commission électorale.

Arianne Tévis-Beauchamp : Combien de personnes doit-on avoir sur la commission électorale?

Marie-Clarisse Berger : Quelqu'un peut m'expliquer c'est pour quels comités exactement ?

Saïd Kassabie : La Commission électorale est pour superviser et organiser l'élection des membres du CE et coordo/trésorerie Promo.

Marie-Clarisse Berger : Qu'est-ce que ça implique?

Saïd Kassabie : Les tâches sont de faire la publicité, récolter les candidatures, faire respecter le règlement électoral, organiser le vote, compter les votes et annoncer les résultats.

Thomas Blackburn-Boily : Je me présente à la Commission électorale.

Saïd Kassabie propose qu'en plus de la présidence, la Commission électorale soit formée de Noémie Painchaud, Thomas Blackburn-Boily, Béatrice Petitclerc et Yan Simoneau.

Noémie Painchaud appuie

Thomas Blackburn-Boily se propose.

Béatrice Petitclerc se propose.

Émily Abud : Mon réseau bog alors je comprends rien. Je sais pas encore ce que je fais, je suis une personne indécise dans la vie, entre ce comité et le comité de la famille alors je préfère pas me proposer là dessus.

Saïd Kassabie : Je proposerais Noémie Painchaud et Yan Simoneau pour être sur la Commission.

Noémie Painchaud : J'accepte.

Yan Simoneau : Si jamais une dernière personne n'est pas élue sur la commission, je peux toujours le faire.

AU.

7.2. Retour au présentiel pour le CE

Arianne Tévis-Beauchamp : C'est juste pour vous dire que les permanences ont repris leurs cours. On va recommencer le service de café aussi pour les membres. Les 4 prochaines rencontres seront dans des classes à partir du 9 mars. J'aimerais vraiment vous voir en vrai.

7.3. Bourse FAEE

Arianne Tévis-Beauchamp : Donc, c'est le moment de remplir les bourses pour le fond de l'engagement étudiant. On l'a fait pour la session d'automne. Ils m'ont demandé un PV pour établir les pourcentages.

Maxime Barrette-Bourque: Est-ce que nos permanences comptent?

Arianne Tévis-Beauchamp : Oui.

Maxime Barrette-Bourque: Je dirais 12h considérant nos permanences et notre paperasse.

Derek Dumont: Je pourrais écrire à Noé et lui demander combien d'heure elle a fait. Honnêtement Max, je crois que tu y vas vraiment à la baisse. Il faut vraiment que tu penses à tout tout tout. Il faut mettre nos heures le plus possible.

Béatrice Petitclerc : Oui, est-ce qu'on peut inclure les AG et CA puis les étaler? Les courriels ça prend au moins 2h-2h30 par semaine. Avec toutes les rencontres, je dirais que ça monte à 11h.

Marie-Clarisse Berger : Est-ce qu'on compte toutes les heures incluant nos comités?

Arianne Tévis-Beauchamp : Oui

Yan Simoneau : Je dirais environ 5h.

Saïd Kassabie : J'irais peut-être aussi comme Bé. Je dirais ...11h?

Thomas Blackburn-Boily : Moi environ 8h.

Noémie Painchaud : Moi c'était heavy avec les cabinets, c'est pire que mon hiver, donc un gros 9h.

Arianne Tévis-Beauchamp : Pour ma part, l'automne a été assez quelque chose. J'ai fait 20h par semaine d'AGED avec tous les comités. J'aurais besoin de vos heures bientôt.

8. Dossiers externes

8.1. Réforme des règlements généraux de la FEUS - Avancement

Thomas Blackburn-Boily: On a eu une première rencontre au début de la semaine pour nous apporter les points les plus litigieux. Souvent ça s'est soldé par des votes à l'unanimité. Le but est que toutes les fédérations soient en accord avec les RGaux. Le but c'est que les RGaux de la FEUS soient beaucoup plus utilisables. Ça va leur donner plus de légitimité et de clarté. Il va y avoir un comité de réforme, donc on va voir comment ça va évoluer. Ça paraît qu'il y avait des gens qui sont bons comme Laurianne Massie et William Richard.

Saïd Kassabie: Pour ce qui est des RGaux, Thom a dit l'essentiel. Il faudra juste passer le mot pour que la délégation des membres de ne soit pas s'opposer à ce qui a été fait. Il ne faudrait pas qu'ils s'opposent à ce qui a été proposé.

8.2. Prix Carnaval 😊

Thomas Blackburn-Boily: Cette semaine j'ai eu un message de Yan pour nous dire qu'on a eu un 100\$ de la FEUS, car on est arrivé 3e. La FEUS proposait d'utiliser ce 100\$ pour les locaux d'asso et a fortiori de l'utiliser de manière responsable. Tout de suite, ma première idée serait d'investir dans de la peinture pour le local de l'AGED.

Yan Simoneau : Si jamais ça se concrétise, je peux venir pendant la relâche pour peindre.

Saïd Kassabie: Est-ce qu'on pourrait pas plutôt utiliser ce montant pour récompenser les personnes qui nous ont aidé à nous faire gagner la 3e place?

Béatrice Petitclerc: Est-ce que la peinture pourrait être remboursée par la Faculté ou est-elle payée par nous? Car on pourrait faire moitié-moitié.

Emily Abud: On pourrait l'utiliser pour la bibliothèque féministe.

Arianne Tévis-Beauchamps: On pourrait regarder ça chacun de notre côté et revenir en CE avec une demande de subvention. Sinon, en attendant on le met dans demandes en cours d'années.

Yan Simoneau : Pour les fins du PV j'ai déjà mis les sommes dans la case budgétaire « Demande en cours d'année ».

9. Dossiers financiers

9.1. Demande en cours d'année - Représentants social 2^e année

Derek Dumont : C'était pour l'initiative que j'avais faite auprès des premières. Je vais vous résumer. Les responsables de 2e veulent prendre au moins un 50\$ pour les mettre en commun. Donc, ils voudraient être tous ensemble pour les montants, car le taux de participation est moins élevé. J'ai vraiment aimé le fait qu'ils donnent beaucoup de leur temps. Donc moi je serais prêt à leur octroyer un 75\$ par groupe.

Dereck Dumont propose d'accorder un 75\$ pour chaque groupe de 2e année pour les activités sociales de la ligne budgétaire « Demandes en cours d'année ».
Saïd Kassabie appuie.

Yan Simoneau : Je suis d'accord aussi de le faire pour les 2e, mais je ne comprends pas le 250\$ en commun. Je ne comprends pas pourquoi les groupes décident de mettre ensemble des fonds pour faire leurs activités.

Dereck Dumont : C'est parce qu'il y a des groupes qui participent moins donc ils préfèrent le faire tous les groupes ensemble. Ça peut inciter d'autres gens à participer. C'est correct de leur laisser une latitude à ce niveau selon moi.

Béatrice Petitclerc : Dereck, ce que tu pourrais proposer aux groupes c'est de faire tirer un 50\$ par groupe donc ça assure que chaque groupe participe et pas juste le groupe 2 par exemple.

Yan Simoneau : Je ne comprends pas l'idée, Bé car le fait de créer un melting pot vise justement l'inverse de ce que tu viens de proposer.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je rappelle qu'on est sur la proposition initiale alors les modalités peuvent être discutées par la suite.

Dereck Dumont : Je comprends le malaise de Bé, mais le but de faire une activité tous les groupes ensemble c'est qu'ils se team. Mais c'est bien de diversifier pour les gagnants. Je vais leur faire part de tout ça, mais je vais essayer de ne pas être paternaliste avec eux.

AU.

9.2. Demande de subvention - Comité droit autochtone

Yan Simoneau : Je me suis fait dire qu'au niveau procédural, il faudrait en parler au CE, mais sinon ce sera apporté demain en CA, car c'est une demande de 1000\$

Säid Kassabie : On l'apporte en CE malgré notre compétence, les RGs prévoient que ça doit tout de même passé en CE et être recommandé au CA de l'accorder ou pas.

Béatrice Petitclerc : En collaboration avec le Comité Féministe, DVA ainsi que l'AEND, le Comité de droit autochtone organise un panel virtuel sur l'environnementalisme intersectionnel vers la fin du mois de mars. Nous planifions inviter entre 5 à 6 panélistes. Une des panélistes invitées est Sheila (Siila) Watt-Cloutier, une des défenderesse des droits humains et environnementaux les plus connues. En 2007, elle a été nominé pour un prix Nobel de la paix pour son travail sur l'impact mondial des changements climatiques, spécialement en Arctique puisqu'elle est Inuk et a grandi à Kuujuaq. Elle a aussi gagné trois prestigieux prix internationaux, dont le prix "Champion de la Terre" des Nations Unies. Enfin, en plus d'être présentement Officier de l'ordre du Canada, elle a siégé à titre de présidente canadienne au sein de l'organisation internationale Inuit Circumpolar Council entre 1995 et 2002, pour ensuite être élue présidente internationale en 2002.

J'ai communiqué avec elle personnellement et elle m'a confirmé son intérêt à participer au panel. Toutefois, elle m'a expliqué que depuis la pandémie, elle dépend financièrement de conférences et de panels tel que celui-ci. Elle m'a invité à communiquer avec son agence, qui m'a répondu en m'indiquant que son taux virtuel est de 6 000\$. Je lui ai expliqué que nous sommes une association étudiante dépendant presque entièrement de cotisations étudiantes et que nous étions donc limités dans notre capacité financière.

La représentante de l'agence m'a invité à lui donner un montant ferme que nous serions disposé à lui offrir. Le Comité de droit autochtone étant jeune, nous avons un budget limité de 300\$ dont nous serions disposé à contribuer 200\$. C'est dans ce contexte que nous présentons une demande de subvention au Conseil d'administration de l'AGED pour un montant de 1 000\$. Cette demande sera présentée en instance demain.

Säid Kassabie : J'ai eu la chance de parler avec un admin aujourd'hui et j'ai déjà des questions. Combien de personnes pensez-vous qui vont venir au panel?

Béatrice Petitclerc : Le panel sera ouvert au public, aux membres de l'AGED initialement. Vu la grande collaboration nous pensions l'ouvrir au public.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je tiens à dire que j'aurai pas la chance d'être là demain. Mais j'ai vraiment de bonnes relations avec les autres pres de droit. On avait déjà parlé de collab. Je pourrais leur en glisser un mot. En ce moment on a besoin d'activités, sinon c'est un peu mort. Je trouve que c'est vraiment intéressant comme activités et c'est important de montrer à nos membres qu'on fait quelque chose pour eux. Vous pouvez reprendre ce que j'ai dit demain en CA.

Marie-Clarisse Berger : Bravo! Je trouve ça super important et je sais que tu pourras défendre ton point demain. Je trouve que c'est important qu'on en parle et je vous encourage à y aller.

Dereck Dumont : Je suis dans la même lignée. Je suis super en accord avec le fait de donner de l'argent. Si on ouvre au public, je crois qu'on va demander une contribution des gens, un compromis. Sinon, je ne sais pas si c'est possible, mais il faudrait inviter formellement les autres facultés. T'sais on peut vraiment les inviter à contribuer.

Emily Abud : Juste pour dire Ari, je fais partie du réseau québécois avec les autres comités d'environnement des autres fac, alors c'est sur que je vais partager l'événement avec les autres coordos pour qu'ils partagent avec leur faculté. Oui, DD c'est pas évident juste d'organiser un événement avec 4 comités, car il est difficile de suivre l'information, donc j'imagine pas avec les autres fac.

Béatrice Peticlerc : Oui Ari, on utilise pas nos fonds et ça nous aiderait. ULaval a fait un événement avec Roméo Saganash qui était ouvert au public et c'est une des facs les plus impliquées en termes de droit autochtone. On fait vraiment pitié ici.

Thomas Blackburn-Boily: Sinon, un autre argument que vous pourriez amener, c'est le rayonnement de l'AGED pour justifier le 1000\$.

Marie-Clarisse Berger : Je voulais dire aussi, vous pourriez aller voir des activistes impliqués dans les luttes raciales, et ça aiderait à avoir des gens. Ça nous permettrait d'aller chercher plus de personnes et pas nécessairement des étudiants

Arianne Tévis-Beauchamp propose que le Conseil exécutif recommande au Conseil d'administration l'octroi de 1000\$ au Comité autochtone.

Dereck Dumont appuie.

Marie-Clarisse Berger, Béatrice Peticlerc et Emily Abud déclarent leur conflit d'intérêt.

AU.

10. Dossiers académiques

11. Dossiers des activités étudiantes

12. Dossiers communication

12.1. Ajout de la page Facebook du CDP dans le groupe Facebook de l'AGED

Béatrice Petitclerc : Simplement à titre indicatif, j'ai rencontré Karine Richard du CDP la semaine dernière pour ajouter la page Facebook du CDP dans le groupe Facebook de l'AGED. J'ai aussi accordé l'approbation automatique des publications du CDP dans le groupe en lui précisant de ne pas publier entre les rayons d'heure suivant : 11h à 13h et 16h à 18h.

12.2. Demande d'appui pour la valorisation du travail invisible

Béatrice Petitclerc : Plus tôt aujourd'hui, j'ai reçu une demande d'appui pour un manifeste pour la reconnaissance du travail invisible. Ici-bas se trouve une définition du travail invisible provenant de leur site Internet. Je crois que nous serions en conflit d'intérêt vu la définition que j'ai surlignée. J'ai déjà envoyé le courriel au Comité Féministe, mais je me demandais ce que vous en pensiez.

Travail effectué sans rémunération ou de façon sous-rémunérée, notamment

- *le travail effectué au sein de la famille qui peut comprendre les tâches domestiques et les soins aux personnes comme les courses, la lessive, le ménage, la cuisine, les soins aux enfants, ainsi que tout le travail de planification qualifié de charge mentale. Ces tâches peuvent aussi être effectuées à l'extérieur de la famille, auprès d'ami-e-s, de voisin-e-s ou d'autres membres de la communauté;*
- *travail effectué par les personnes proches aidantes qui peut comprendre des tâches domestiques et les soins, les services et le soutien psychologique à leurs proches (dont les enfants) malades ou âgés, en perte d'autonomie ou avec des besoins particuliers. Ce rôle de proche aidant.e comprend également tout le travail de planification, qualifié de charge mentale, ainsi que le travail qualifié de charge émotionnelle. Ces tâches peuvent aussi être effectuées à l'extérieur de la famille, auprès d'ami-e-s, de voisin-e-s ou d'autres membres de la communauté;*
- *le travail effectué au sein de l'entreprise familiale (ferme, commerce, etc.) ou de l'entreprise du / de la conjoint.e (bureau professionnel de notaire, avocat, dentiste, etc.)¹ ;*
- *le travail effectué comme bénévole pour diverses organisations et/ou institutions, qui assure des services essentiels à la population ;*
- *le travail effectué dans le cadre d'un stage non rémunéré.*

Marie-Clarisse Berger : Est-ce que c'est juste une lettre qui fait état de ce qu'est le travail invisible ou si ça va plus loin avec des mesures? Si c'est juste une lettre descriptive, je ne vois pas comment on peut être en conflit d'intérêt.

Béatrice Petitclerc : Il faudrait aller en AG pour signer la lettre, car nous n'avons pas de position sur le sujet du travail invisible.

Saïd Kassabie : Je dirais peut-être aussi que je vois mal le conflit d'intérêt qu'il y a selon l'art. 63 des règlements généraux si, aux yeux d'une personne raisonnable, on a un intérêt qui pourrait compromettre notre impartialité ou notre objectivité. La

définition est large. Le seul problème c'est qu'on a pas de position claire dans le cahier de position sur le sujet.

Thomas Blackburn-Boily : Pour l'instant, est-ce que c'est envoyé au comité féministe?

Béatrice Petitclerc : Déjà fait.

Marie-Clarisse : Est-ce que vous pouvez faire appel à d'autres comités aussi? Car ça touche beaucoup de comités donc ce serait important d'avoir leur avis.

Dereck Dumont : Comme MC, je crois que ça touche plusieurs comités, alors nous devrions apporter le point en AG pour signer la lettre.

Thomas Blackburn-Boily : Je ne sais pas si ça touche plusieurs comités, on dit que les comités ne doivent pas empiéter. Ici, je crois que ça touche le travail des femmes, alors je crois que c'est préférable que le Comité féministe s'en occupe par lui même. Le fait de mêler des comités, j'ai peur que certains perdent de leur individualité.

Béatrice Petitclerc : Oui pour faire suite à la demande de Thom, c'est que c'est dans la lettre que c'est pour défendre les femmes spécifiquement. Ensuite en AG, les autres comités pourraient participer à la réflexion.

13. Dossiers professionnels

13.1. Chandails I rule

Noémie Painchaud : Je vous propose d'aller voir le document en annexe. Rencontre unique wool annexe+compagnie via la coop (integ, vêtements de la fac)+soumission

195\$ l'unité

Yan Simonneau : Je suis d'accord de commander un peu moins, car c'est vrai qu'il en reste toujours. Sinon ton 1000\$ je le trouve pas dans mon budget, peux-tu me revenir?

Noémie Painchaud : Je reviens avec les chiffres, je les ai.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je suis dans la même lignée que Noé, sachant qu'il nous en reste et qu'on sera à capacité réduite l'an passé. C'est toujours le même chandail, mais avec des couleurs différentes. Sachant que cette année on aurait moins commandé, on pourrait y aller avec quelque chose d'un peu plus de qualité. Là ce serait peut-être avec Unique Wool pour avoir des designs un peu plus fancy.

Dereck Dumont : Je suis d'accord avec Arianne. Sinon, c'est très important qu'on prenne de quoi d'éco-responsable. Si c'est éco-responsable et que ça coûte le double, ben c'est pas grave on peut encourager des entreprises locales c'est super!

Noémie Painchaud : Dans le fond, j'ai 2 questions. On s'enlignait avec qui et pour combien de chandails? Perso, 200 unités je trouve que c'est un beau chiffre considérant le nombre de personnes à la faculté. Il faut vraiment que ça se fasse la semaine prochaine ou l'autre d'après.

Thomas Blackburn-Boily propose qu'on sélectionne l'entreprise Unique Wool, avec un modèle manches longues ou courtes de qualité supérieure, pour une facture maximale de 3000\$ pour les chandails I Rule.

Béatrice Petitclerc appuie.

Marie-Clarisse Berger : Est-ce que tu as des données sur l'impact environnemental pour la confection des chandails ?

Noémie Painchaud : Unique Wool a une politique de développement durable. Sinon les 2 autres ont l'air de faire des chandails de masse.

Yann Simonneau : Noémie avec ça tu péterais ton budget de 1000\$.

Noémie Painchaud: Les compagnies ne font pas de profit là-dessus. Je vais essayer d'être réaliste, je vais voir avec eux ce que je peux faire avec 3000\$.

Arianne Tévis-Beauchamp : C'est libre à toi pour le nombre d'unités.

AU.

13.2. Distribution d'objets promotionnels aux membres (Mis en dépôt)

14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante

15. Dossiers premières année

16. Varia

16.1. Soirée festive

16.2. Respo première-1 tâche

17. Fermeture de la séance

La séance est levée à 21h09.

ANNEXE

[Rapport concernant la création d'un Comité du droit de la famille et de la jeunesse](#)

[Demande de subvention - Comité droit autochtone](#)

[Recommandation d'intérim - Comité du droit de la santé](#)

<https://docs.google.com/document/d/1ptXNKIk0RNX1IVSiRsukYmmbQOIpwpA0Qgfc5sCgVDA/edit>

Chandails I Rule :

Unique Wool

[T-Shirts Personnalisés](#)

Attraction

[386 - Unisex crewneck t-shirt](#)

SanMar Canada

[ATC™ EVERYDAY COTTON TEE. ATC1000](#)